

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 25 mai 2016)

Monsieur Abdelaziz BEN ABDALLAH

candidat au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisé à soutenir publiquement sa thèse

le 28/01/2021 à 10h00 par visioconférence

sur le sujet suivant :

Résilience des systèmes de gouvernance face à l'instabilité politique et socio-économique

Directeur de thèse : **Monsieur Walid OUESLATI**

Composition du jury :

Monsieur Olivier AZNAR, Professeur Vet Agro Sup, Rapporteur

Madame Valérie BILLAUDEAU, Maître de Conférences Université d'Angers, Examineur

Monsieur Ali CHEBIL, Directeur de Recherche INRGREF, Tunisie, Rapporteur

Monsieur François COLSON, Professeur Agrocampus Ouest, Angers, Examineur

Monsieur Walid OUESLATI, Professeur OCDE, Directeur de thèse

Monsieur Julien SALANIÉ, Professeur Université Jean Monnet, Saint-Etienne, Examineur

Résumé de la thèse

À partir d'une réflexion générale sur les institutions rurales locales, nous cherchons à étudier la résilience des systèmes de gouvernance d'une ressource naturelle suite à un choc institutionnel. Cette compréhension de la résilience des systèmes de gouvernance, sa description théorique et son observation empirique, constituent la démarche méthodologique centrale de ce travail de recherche. Sur le plan théorique, la principale avancée de cette thèse concerne l'intégration de la notion de la résilience dans la recherche sur les politiques de gestion des ressources naturelles. En nous attachant à démontrer la pluralité de ces approches de régulation et leurs utilisations variables, nous soulignons l'intérêt de déployer des analyses dans les situations de crises politiques et d'instabilité sociale, et plus particulièrement l'intérêt de prendre en compte le concept de la résilience. Notre travail empirique témoigne de l'intérêt de traiter des questions relatives à la gouvernance des ressources naturelles par la promotion de la résilience. En mobilisant les apports du concept de la résilience, nous mettons en lumière la manière dont les dynamiques institutionnelles territoriales locales peuvent favoriser des pratiques de gestion durable des ressources naturelles dans un contexte d'instabilité politique et socio-économique permettant ainsi d'absorber le choc institutionnel.